



Tableau d'avancement Brigadier-chef

Filière expertise 2024

La CGT Pénitentiaire vous informe de la parution de la note relative à l'élaboration du tableau d'avancement pour l'accès au grade de Brigadier-chef filière expertise session 2024.

Seuls les surveillants et brigadiers, comptant au 1^{er} janvier 2024, **15 années de services effectifs** dans le corps d'encadrement et d'application du personnel de surveillance **à compter de la titularisation**, peuvent y prétendre. **Cette promotion n'est soumise à aucune obligation de mobilité.**

Publication des résultats à partir du 24 avril 2025.
Les agents seront promus au 1^{er} janvier 2024.